

TREB'INFO

Mars et
Avril 2006



Mairie de Trébeurden
rue des plages
22560 TREBEURDEN
Tél 02.96.15.44.00

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

A l'étude depuis le 15 juin 2001, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé par le Conseil Municipal le 13 janvier dernier. Il est désormais exécutable. Son élaboration confiée au cabinet d'urbanisme Léopold de Morlaix a fait l'objet d'une préparation minutieuse. Il est l'aboutissement d'une longue procédure marquée par de multiples réunions et menée en concertation avec les services administratifs compétents.

Divers événements se sont intercalés durant la procédure, dont notamment :

- **de juin à septembre 2004** : la consultation des Services de l'Etat et des Chambres Consulaires et réception de leur avis
- **du 06 décembre 2004 au 20 janvier 2005** : L'enquête publique en Mairie
- **le 18 mai 2005** : les conclusions du Commissaire Enquêteur et avis favorable
- **le 20 septembre 2005** : la réunion des personnes publiques associées
- **le 07 novembre 2005** : la réunion de concertation avec le Sous-Préfet
- **le 13 janvier 2006** : l'approbation du PLU par le Conseil Municipal

Le Plan Local d'Urbanisme est "encadré" et conforme :

- au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), qui impose des ruptures d'urbanisation ("trouées vertes").
- à la "Loi du littoral", qui restreint l'extension de l'urbanisation aux seules zones situées en continuité des agglomérations et "villages" existants, à l'exclusion des "hameaux".
- aux "espaces remarquables", dont les limites ont été notifiées à la Commune en 1991, par le Préfet.



Le PLU est consultable en Mairie
et en Sous-Préfecture

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui sert de support au PLU, va donner une nouvelle impulsion au développement économique et démographique de la Commune, dans le respect du règlement d'urbanisme et le souci de la protection et de la mise en valeur du patrimoine local.

Au terme de ce long et difficile exercice, il ressort que l'ouverture de nouveaux espaces à l'urbanisation et l'affirmation du pôle touristique de notre station, associées à la richesse de nos espaces naturels, sont autant d'atouts qui concourent à ces objectifs, faisant de notre commune un lieu de séjour ou de résidence doté d'un cadre de vie exceptionnel, gage de son attractivité pour les générations futures.

DEBAT BUDGETAIRE 2006

Deux éléments ont mené le débat :

- 1) Une esquisse des résultats financiers et comptables de l'exercice 2005. Ce dernier s'est déroulé dans des conditions relativement satisfaisantes. En effet, la section de fonctionnement a permis de dégager des recettes plus importantes que prévues (114 000 euros) et, simultanément, des économies sur les dépenses (126 305 euros).
La section d'investissement a enregistré une accélération de la réalisation des opérations, puisque ce qui reste à réaliser en fin d'année 2005 sur les chantiers à cheval sur deux exercices s'élève à 1 140 652 euros, contre 1 832 424 euros à la fin de l'année 2004.
- 2) Une rétrospective des opérations réalisées depuis la mise en œuvre du programme pluriannuel d'investissement. Il en ressort que ce programme est réalisé, pour les deux tiers. Il convient de le poursuivre avec détermination jusqu'en 2008, sans relèvement des taux de la fiscalité communale ni augmentation excessive de l'endettement. Comme l'an dernier, le volume des opérations nouvelles pourrait atteindre, sous réserve des comptes définitifs 2005, les 2 millions d'euros.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2006

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal approuve le PLU.

Voir l'article en 1^{ère} page

ZONAGE ASSAINISSEMENT

Le Maire précise que l'enquête publique a donné lieu à peu d'observations et ajoute que l'assainissement collectif desservira à terme les zones urbanisées (U) et à urbaniser (AU) de la Commune. Le zonage assainissement est approuvé à l'unanimité.

FINANCES

L'Assemblée accorde une subvention exceptionnelle de 700 € à l'association des commerçants et artisans en réponse à une demande ponctuelle.

D'autre part, un acompte sur subvention égale au tiers de la subvention forfaitaire 2005 (25 400 €) est accordée à l'Office du Tourisme et une autre de 16 000 € à l'école Saint-Dominique.

Le Maire est autorisé à solliciter une DGE (Dotation Globale d'Équipement) au titre de l'année 2006 pour l'extension de la Mairie et la création d'un rond point au carrefour de Boquello.

AFFAIRES FONCIERES

Le Conseil Municipal :

- accepte la cession gratuite :
 - d'une emprise de 431 m² de la parcelle B 1683 située route de Lannion, appartenant aux consorts TURQUET-SALVI.

- d'une emprise de 18 m² de la parcelle B 1658 située route de Lannion, appartenant à Monsieur Bertrand LE FEVRE.

- d'une emprise de 9 m² de la parcelle B 2078 située lieu dit Lan Serval, appartenant à Madame GUILLOU Simone.

- approuve la cession à Monsieur GUEGAN du talus bordant la parcelle AC 469 au prix de 1 875 €.
- autorise Madame PERON, domiciliée allée Menguy, à bénéficier d'un droit d'accès à sa propriété depuis le parking dépendant du domaine privé communal situé près de la boulangerie Hamon.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2006

BP 2006 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Voir l'article en 1^{ère} page

FINANCES

Le Conseil Municipal :

- approuve le renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 600 000 € auprès du Crédit Agricole.
- accorde au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) une avance sur subvention 2006 de 20 000 €, destinée à lui permettre d'assurer son fonctionnement.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Le Conseil Municipal accepte le changement de dénomination de la Communauté d'Agglomération Lannion-Trégor, qui devient "Lannion-Trégor Agglomération" et le déplacement du siège actuel situé Espace Ampère, 8 rue Bourseul à Lannion, à l'adresse suivante : 1 rue Monge à Lannion.

REMPLACEMENT D'UN DELEGUE COMMUNAUTAIRE

Suite au jugement du Tribunal Administratif de RENNES du 19 janvier 2006 portant annulation des délibérations du 16 novembre 2005 décidant de procéder au remplacement

d'un délégué communautaire et de désigner un nouveau délégué, le Conseil Municipal

- décide au scrutin secret, de procéder au remplacement de Monsieur Gabriel LOPEZ dans le mandat de délégué du Conseil Municipal au Conseil de la Communauté d'Agglomération Lannion-Trégor,
- procède à l'élection, au scrutin secret et à la majorité absolue, d'un nouveau délégué communautaire,
- désigne Géraldine LE MASSON pour le reste de la durée du mandat dans les fonctions de délégué du Conseil Municipal au Conseil de la Communauté d'Agglomération Lannion-Trégor.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal décide d'instituer un droit de préemption urbain simple, sur tous les secteurs situés en zone urbanisée (U) et à urbaniser (AU) du territoire communal.

PLANETARIUM

Le Maire rappelle les évolutions de la structure depuis sa création et indique qu'un projet de création de syndicat mixte est en discussion. Celui-ci regrouperait le Conseil Général des

Côtes d'Armor, la Commune de Perros-Guirec et la Communauté d'Agglomération. Il détaille ensuite les trois scénarios envisagés pour fixer la participation financière des sept communes actionnaires.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la création d'un Syndicat Mixte, sous réserve qu'un véritable projet d'établissement soit mis en œuvre et qu'un contrat d'objectif financier précisant la contribution financière de la Commune soit fixé selon les mêmes critères pour les sept communes dites actionnaires et que son montant global annuel soit inférieur à 4 000 €.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal, approuve les projets suivants :

- la mise en conformité de l'éclairage public aux abords de la future salle d'animation, pour un montant estimatif de 7 800 € TTC.
- l'installation d'une lanterne rue de Trozoul, pour un montant estimatif de 800 € TTC.
- l'éclairage public du futur parking de l'école de voile situé à Traou Meur, pour un montant estimatif de 8 500 € TTC.

ETAT CIVIL Janvier - Février 2006

NAISSANCES : ALLOT Maxime, né le 06 février
BLOUIN Perrine, née le 19 février

BOHEC - - BARTHE Cali, née le 23 février
BOHEC - - BARTHE Jade, née le 23 février

DECES : FOURNET Nelly, décédée le 02 janvier
AUCHER Claire, décédée le 04 janvier
GLAZIOU Jean-Yves, décédé le 09 janvier
NEDELEC Yann décédé, le 03 février

WARTEL Janine, décédée le 06 février
GAFFRIC Jeanne, décédée le 15 février
TOHELLOU Marie Françoise, décédée le 19 février
NAUDIN Bernard, décédé le 20 février

CREATION D'UN "ESPACE PARENT"

Suite à la dernière réunion organisée par le Service Enfance / Jeunesse à destination des parents d'enfants de 0 à 16 ans, et compte tenu de l'intérêt des échanges, l'équipe d'animation a décidé de poursuivre l'initiative en créant un "Espace Parents". Ce temps se veut régulier sous forme de trois rendez-vous annuels, ouvert à tous les parents pour toute question liée aux services municipaux (halte garderie, CLSH, Garderies périscolaires, Camps d'été, Cap sports, Restaurant Scolaire ...). Il permettra d'exprimer vos interrogations, d'obtenir des informations sur les projets en cours et d'apporter vos réflexions pour optimiser les services. A noter les deux rendez-vous suivants : le Jeudi 23 Mars prochain à 18 h 30 à la Maison de l'Enfance et le Jeudi 18 Mai 2006 à 18 h 30 à la Maison de l'Enfance.

DU COTE DE LA JEUNESSE

Le 25 février dernier, le service Jeunesse communal a organisé, en collaboration avec les communes de Trégastel et de Pleumeur-Bodou un voyage d'une journée à Paris. Un programme bien orchestré qui a permis à sept jeunes de découvrir, le matin, les décors et les astuces qui ont servi à faire la Trilogie mythique de Star Wars. L'après-midi était placée sous le signe du sport, direction le stade de France pour encourager les Bleus (ce jour là vêtu de blanc) de l'équipe de France de Rugby à l'occasion de leur match contre l'Italie.

Après une première mi-temps laborieuse, les bleus se sont appliqués lorsqu'ils se sont retrouvés devant les jeunes Trébeurdinains, installés au bord de la pelouse, en première loge, pour admirer la victoire éclatante des Français.

Malgré la fatigue d'une journée intense, cette escapade restera un grand souvenir pour ce petit groupe qui a su profiter de ce voyage.

Un grand merci à Mme Sylvie Doisy, pour sa participation à l'organisation de cette première journée intercommunale !



*Kévin, Louise,
Matthias,
Quentin, Antoine,
Désiré, ont pu
découvrir le Parc
de La Villette,
puis le Stade de
France...*



ANNONCE : Une sortie pour assister à un spectacle de HIP-HOP le jeudi 16 mars à Lannion, avec en prélude une partie de bowling (10€). Renseignements et inscriptions auprès de Bertrand REGNAULT (06 81 67 30 35) ou Catherine LE DISSEZ, en Mairie.

NOTRE PATRIMOINE EN VAUT LA PEINE

Depuis les mégalithes du néolithique (menhirs, dolmens, allées couvertes ...) jusqu'aux monuments les plus récents, chaque génération laisse sur le terrain les traces de sa présence, de sa culture ou de ses convictions. A ceux qui les côtoient d'en découvrir le sens, la portée ou la leçon transmise. Des organismes officiels, des associations accréditées travaillent et aident à cette démarche.

Depuis le mois de décembre dernier, sur notre commune de Trébeurden, une équipe de bénévoles ouvre la chapelle de Penvern le premier samedi de chaque mois. Le succès rencontré par cette initiative montre que l'intérêt porté à ce patrimoine, souvent côtoyé parfois ignoré, ne laisse pas indifférent et dépasse largement les frontières de notre commune.

Venez le visiter, l'observer plus attentivement, découvrir son histoire, c'est entrer en contact avec notre passé le plus ancien, celui des générations qui nous ont précédés et nous ont laissé la marque de leurs convictions. C'est le but poursuivi par cette démarche.

Ce n'est qu'un début et il faudrait augmenter le nombre des lieux présentés et commentés. Cela dépend du nombre de bénévoles. Nous faisons donc appel à toutes les bonnes volontés qui pourraient consacrer un peu de leur temps une à deux fois par an à ces présentations. Nul besoin d'être un spécialiste pour assurer un accueil, un commentaire ou tout simplement transmettre un texte écrit éclairant une visite.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Yanne ROUZIERE : 02 96 15 49 74

Jean LE GUEN : 02 96 91 97 15

Ce patrimoine est le nôtre: le découvrir, c'est s'enrichir !!

DERNIERE MINUTE : Tout détenteur d'oiseaux est tenu d'en faire la déclaration auprès de la Mairie. Des fiches de renseignements sont à disposition à l'accueil. Sont exemptés les détenteurs dont les oiseaux sont tenus en permanence à l'intérieur de locaux à usage de domicile ou de bureau.

Une nouveauté cette année : votre déclaration de revenus sera préremplie.

Certains revenus, connus de l'administration, seront déjà imprimés sur cette déclaration lorsque vous la recevrez par la Poste. Il s'agit des salaires, des retraites, des allocations de chômage et des indemnités journalières de maladie. Pour cette raison, votre déclaration ne vous parviendra pas comme d'habitude en février, mais au début du mois de mai. Il est donc inutile de vous inquiéter et de vous rendre ou de téléphoner à votre service des impôts en février et mars. Les bulletins adressés par vos employeurs ou vos organismes de retraite vous parviendront à la date habituelle.

La direction des services fiscaux des Côtes d'Armor

NOUVELLES BREVES

L'ILE MILLIAU ET LA MAISON D'ARISTIDE BRIAND

Comme annoncé lors du Conseil Municipal du 3 mars, le Conservatoire du Littoral organise le samedi 1^{er} avril prochain une sortie publique sur l'île Milliau, afin que les professionnels en charge du dossier de la Maison d'Aristide Briand puissent exposer leurs réflexions sur le site aux personnes intéressées.

Le rendez-vous est prévu sur le parking du Castel à 14 h 15 (coefficient de marée 105, basse mer à 15 h 30).

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Les 22 et 23 février dernier, une session de formation aux premiers secours a réuni une dizaine de personnes autour de Gérard Billiou, sapeur-pompier à Lannion.

Alternance d'acquisitions théoriques et exercices pratiques ont permis aux stagiaires d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour agir efficacement lors d'un accident domestique ou autre.

Une nouvelle session est programmée pour les vendredi 28 et samedi 29 avril prochain. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire en Mairie. En fonction des demandes, d'autres sessions pourront être organisées.



LA "BIBLIOTHEQUE POUR TOUS" SE DEPLACE A CREC'H HERY

En raison des travaux d'extension de la Mairie, la bibliothèque va être transférée à Crec'h Hery dans le bâtiment communal anciennement occupé par l'Office de Tourisme. Elle sera provisoirement fermée le lundi 27 Mars et rouvrira le lundi 10 avril dans les nouveaux locaux.

BOURSE AUX VETEMENTS AU PROFIT DU CONVOI SOLIDARITE ROUMANIE 2006

Elle aura lieu les Samedi 1^{er} Avril et Dimanche 2 Avril 2006, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

LE CALENDRIER DES PROCHAINES ANIMATIONS

Samedi 11 Mars	Spectacle Boite à musique au Gavel	Lundi 17 Avril	Tournoi de l'école de foot FCTPB
Samedi 18 Mars	Stage de danses bretonnes	Samedi 22 Avril	Soirée cabaret pour les 20 ans de la Boite à musique
Samedi 18 Mars	Tirage de la tombola du Handball	du 28 Avril au 1^{er} Mai	La marée de Milliau
Dimanche 19 Mars	Boum des enfants	Dimanche 30 Avril	Tournoi de Handball François Provost
Vendredi 31 Mars	Conférence sur les jardins italiens	du 3 au 13 Mai	Convoi Roumanie
Samedi 1^{er} Avril	Visite guidée de la Chapelle de Penvern	Samedi 6 Mai	Visite guidée de la Chapelle de Penvern
Samedi 15 Avril	Place aux mômes		

Pour plus de précisions se renseigner à l'Office de Tourisme - Tel 02 96 23 51 64

FETE DE LA MUSIQUE

- **La fête de la musique aura lieu le vendredi 23 juin** à Trébeurden. En début de soirée, les chorales présenteront leur concert à l'Eglise. La fête se poursuivra Place des Isles, où les groupes de musiciens laisseront libre court à leur talent. Dans l'esprit de la fête de la musique, préconisant la gratuité et le partage, les groupes intéressés pour y participer sont invités à prendre contact avec Françoise Bescond à la Mairie.
- **L'exposition de peinture pour la fête de la Musique aura lieu du Vendredi 9 au Dimanche 11 Juin 2006** à la maison de la mer. Les artistes qui veulent y participer seront les bienvenus. Le thème que la Commission Culture a retenu pour cette édition 2006 est "**Saveur et senteur**". Comme chaque année, le public sera invité à voter pour l'œuvre de son choix. **Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire à la Mairie.**

A VOS PLUMES !

Cet espace "tribune libre" vous est réservé. A condition de vous être identifié, nous publierons vos lettres, remarques et messages ... et nous y répondrons. Merci de les déposer dans la boîte à lettres prévue à cet usage à l'arrière de la Mairie.

.....

.....

.....

.....

.....